

213C1107
FR0000044497-DIV27

30 juillet 2013

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

SAM
(Euronext Paris)

Le 29 juillet 2013 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la société FS Holding¹ envisage de déposer visant les actions de la société SAM².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SAM sont applicables.

¹ Société destinée à regrouper dans un premier temps les participations des dirigeants de la société SAM.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 29 juillet 2013.